

DES « REMPARTS DE ROMULUS » AUX MURS DU PALATIN DU MYTHE À L'ARCHÉOLOGIE

Paul FONTAINE

Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)

Introduction

Au cours de ces dernières décennies, les découvertes archéologiques à Rome ont grandement contribué à nourrir la réflexion sur la topographie historique et l'histoire de l'*Vrbs*, en particulier à la période royale. C'est à l'une de ces découvertes que nous nous attacherons ici. Elle remonte à 1988. À l'époque, elle avait fait la une du *New York Times*¹, point de départ d'une médiatisation qui culmina en 2000 avec l'exposition à Rome sur le thème de *Romulus, Rémus et la fondation de la cité*².

Quelle est cette découverte ? Il s'agirait ni plus ni moins de la mise au jour de l'enceinte de Romulus, c'est-à-dire de l'enceinte dont, selon la tradition, Romulus entoura le Palatin, marquant ainsi la fondation de la Ville³. Telle est en effet l'interprétation que l'archéologue Andrea Carandini et son équipe donnent de quelques vestiges de murs trouvés au bas des pentes nord du Palatin. Ces « remparts romuléens » présenteraient trois phases de réfection entre le début du VII^e s. et le dernier quart du VI^e s. Les fouilleurs italiens y voient la preuve que les rois de Rome entretenaient pieusement le plus ancien monument de la cité, alors même que celle-ci ne cessait de s'agrandir ainsi qu'en témoigne la tradition relative à l'édification de la vaste enceinte dite de Servius Tullius, au VI^e siècle⁴.

La découverte apparemment sensationnelle de Carandini a été saluée avec enthousiasme par certains archéologues et historiens⁵. D'autres l'ont accueillie avec quelques réserves. Ainsi Jacques Poucet a-t-il fort justement observé dans

* Ce texte est une version légèrement remaniée d'un exposé présenté à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve (UCL) au mois de décembre 2000 et à la Katholieke Universiteit de Leuven (KUL) au mois de mars 2001.

¹ Le 11 juillet 1988.

² Rome, Museo Nazionale Romano, Terme di Diocleziano. 28 juin-29 octobre 2000.

³ Liv., I, 7, 3 ; D.H., II, 37, 1 ; Cic., *Rép.*, II, 7, 11 ; Plin., *H.N.*, III, 66.

⁴ Sur la matérialité de cette enceinte, voir en dernier lieu G. CIFANI, *La documentazione archeologica delle mura arcaiche a Roma. Con appendice* di S. FOGAGNOLO, dans *RM*, 105, 1998, p. 359-389.

⁵ Voir p. ex. A. GRANDAZZI, *La fondation de Rome. Réflexion sur l'histoire*, Paris, 1991, *passim* ; B. LIOU-GILLE, *Le « pomerium »*, dans *MH*, 50, 1993, p. 97.

son dernier ouvrage, *Les Rois de Rome. Tradition et histoire*, que parler des « remparts de Romulus » se justifiait difficilement. En effet, la tradition relative aux premiers siècles de Rome, qu'elle soit annalistique ou érudite, n'a pas de valeur historique au sens moderne du terme. Par conséquent, le récit traditionnel ne peut être sollicité pour attribuer à Romulus les murs découverts sur le Palatin et, inversement, les découvertes du Palatin ne peuvent établir le caractère historique de Romulus et de la tradition⁶.

Dans le cadre de cette contribution, nous ne nous étendons pas davantage sur ce délicat problème de l'interprétation historique des vestiges archéologiques en regard de la tradition, en d'autres termes sur ce que Jacques Poucet appelle les « rencontres » entre l'archéologie et la tradition. Plus modestement, notre propos se situera en deçà du discours historique. Il se placera à un niveau que nous pouvons considérer comme le premier niveau de l'interprétation des vestiges archéologiques, c'est-à-dire celui de leur interprétation architecturale. En l'occurrence, la question qui nous préoccupera est tout simplement celle-ci : les murs mis au jour sur le Palatin sont-ils effectivement des *remparts* comme le prétendent A. Carandini et son équipe ?

La question a certes déjà été soulevée par d'autres⁷, mais sur la base d'informations fragmentaires et sans disposer du rapport complet de Carandini. Or celui-ci a paru en 2000, dans la prestigieuse série du *Bollettino di Archeologia*. Il fournit désormais tous les éléments du dossier et permet ainsi d'esquisser avec plus de sûreté un essai de réponse à la question posée. La publication, signée par de nombreux collaborateurs sous la direction de A. Carandini et P. Carafa, s'articule en deux volumes et couvre l'ensemble des découvertes effectuées de 1985 à 1989 sur les pentes septentrionales du Palatin⁸. Nous ne nous attacherons bien sûr ici qu'aux « remparts », laissant de côté les vestiges d'occupation antérieurs (un habitat de l'Âge du Fer) et postérieurs (maisons de l'époque archaïque). De même, nous concentrerons notre attention sur les don-

⁶ J. POUCKET, *Les rois de Rome. Tradition et histoire*, Bruxelles, 2000, p. 152-189 (en particulier p. 165-170). Dans le même sens : e. a. T.J. CORNELL, *The Beginnings of Rome. Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000-264 B.C.)*, London - New-York, p. 30 et p. 72 ; C. SMITH, *Early Rome and Latium. Economy and Society c. 1000-500 B.C.*, Oxford, 1996, p. 153 ; E. GABBA, *Roma arcaica. Storia e storiografia*, Roma, 2000, p. 280-282.

⁷ Par ex. R.R. HOLLOWAY, *The Archaeology of Early Rome and Latium*, London - New York, 1994, p. 101 ; M. MILLER, *Befestigungsanlagen in Italien vom 8. bis 3. Jahrhundert v. Christus*, Hamburg, 1995, p. 106-117.

⁸ A. CARANDINI - P. CARAFA (dir.), *Palatium e Sacra via I. Prima delle mura, l'età delle mura e l'età delle case arcaiche*, Roma, 2000 (= *Bollettino di Archeologia*, 31-32-33, gennaio-giugno 1995), et *Palatium e Sacra via. I. Prima delle mura, l'età delle mura e l'età delle case arcaiche. Tavole. Racconto breve dello scavo*, Roma, 2000 (= *Bollettino di Archeologia*, 34, luglio-agosto 1995), auxquels nous renverrons désormais sous les formes abrégées de *Palatium* et *Tavole*, en citant entre parenthèses l'auteur des pages concernées quand celles-ci sont mentionnées pour la première fois.

nées archéologiques et, plus particulièrement, architecturales. Nous ne discuterons donc pas les considérations historiques, juridico-religieuses ou encore anthropologiques qui introduisent et émaillent le rapport.

Pour situer brièvement le contexte des murs qui nous occuperont ici, on retiendra que l'aire fouillée correspond pratiquement à la moitié orientale des *horrea* de Vespasien, localisés entre la *Via sacra* et la Basilique de Maxence au nord, l'arc de Titus à l'est, la *Via nova* au sud, enfin la maison des Vestales à l'ouest. Dans ce secteur, les dernières pentes du Palatin s'adouissent en formant un replat, juste au-dessus du fond de vallée qui fut comblé pour accueillir la *Via sacra*. Le site avait déjà été exploré par R. Lanciani puis G. Boni, entre 1878 et 1912, non sans résultats d'ailleurs, puisqu'après le dégagement des couches médiévales et modernes, ils mirent au jour, sous les *horrea* impériaux, une *domus* tardo-républicaine⁹. En rouvrant le chantier, Carandini a le grand mérite d'avoir entrepris une fouille véritablement systématique et menée, cette fois, jusqu'au sol vierge. Dès la seconde année des travaux, en 1986, furent découverts des murs d'habitations archaïques. En 1987 apparut un « rempart » du VI^e s. L'année suivante, le sol vierge fut atteint : sur celui-ci gisaient les restes des « remparts de Romulus »¹⁰.

Le plan général de la zone explorée (fig. 1) illustre bien l'extrême imbrication des vestiges de toutes époques. Il en dit long sur la difficulté d'une fouille où, plus on descend dans le sol, plus se réduit l'espace entre les structures mises au jour¹¹. Les murs qui nous intéressent ont été trouvés dans la partie nord-ouest de la zone fouillée, dans un secteur fortement encombré et perturbé par les constructions postérieures. Aussi la présence de ces murs n'a-t-elle pu être relevée que sur une aire extrêmement restreinte, mesurant au maximum 9 m dans le sens nord-sud et 11 m dans le sens est-ouest¹².

⁹ *Palatium*, p. 21-27 et 30-37 (M. A. Tomei).

¹⁰ *Palatium*, p. 13-14 (A. Carandini).

¹¹ A. Carandini (*Palatium*, p. 14) parle d'une « fitta selva di fondazioni con rari elevati ».

¹² D'après l'échelle du plan général de fouille (*Tavole*, pl. 5), sur lequel nous avons reporté les plans particuliers des différentes phases des murs (*Palatium*, fig. 95, 106, 124, 130 et 136). À cette occasion, nous avons constaté que l'indication du nord sur les plans particuliers accusait une déviation de plus de 10 degrés vers l'ouest par rapport au plan général. Ne sachant quelle orientation privilégier, nous avons maintenu, pour les plans reproduits ici, les indications de la publication.

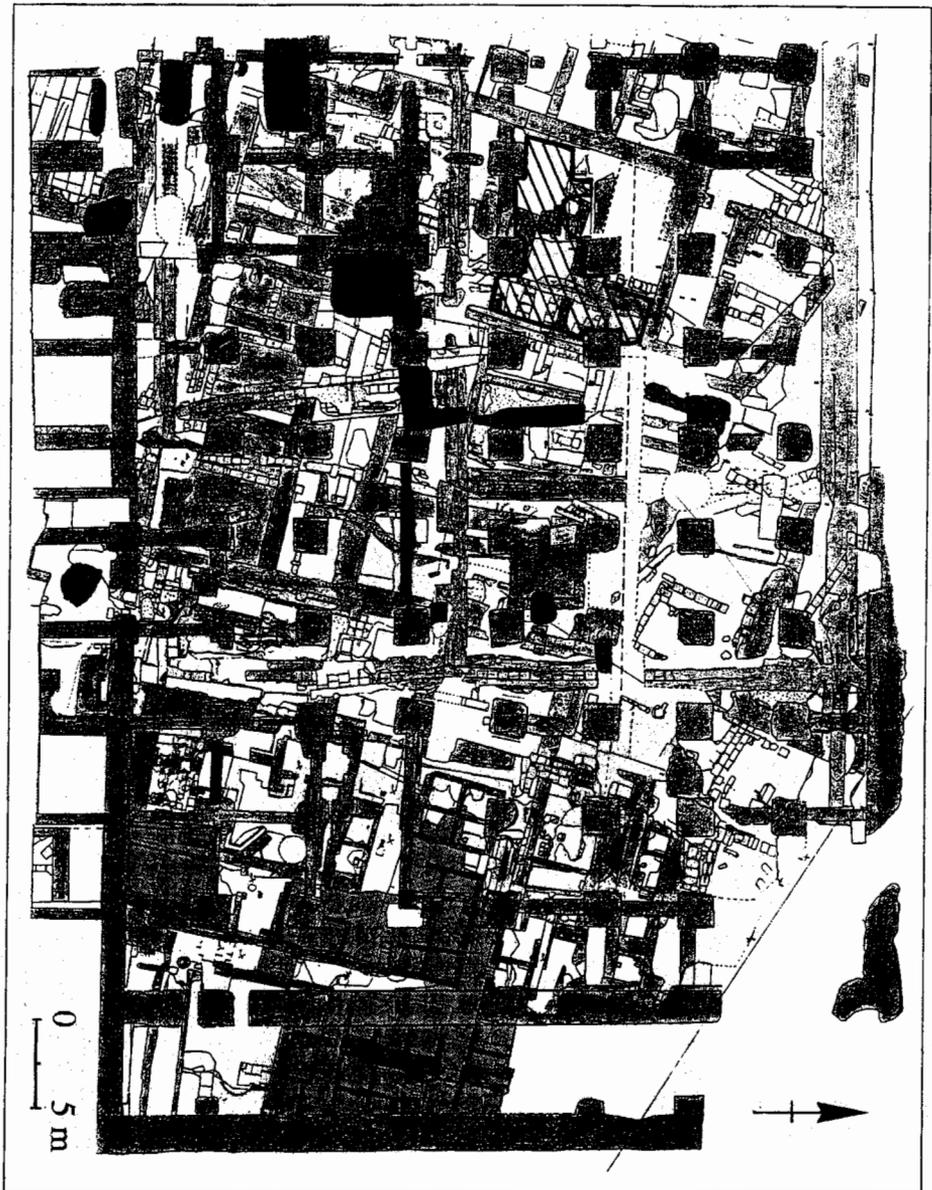


Fig. 1. — Plan général des fouilles sous les *horrea* de Vespasien (1985-1989).
En hachuré, le secteur des murs. (D'après *Tavole*, pl. 5)

Pour l'ensemble de la zone fouillée, le rapport distingue 9 grandes phases d'aménagement. Les phases 2 à 5 correspondent à nos murs. Par commodité, nous prendrons la liberté de les numéroter ici de 1 à 4, sans toucher cependant à la datation assignée à chacune d'elles sur la base des trouvailles stratigraphiques (fig. 2)¹³. En procédant phase par phase, nous nous livrerons d'abord à une présentation résumée des vestiges archéologiques ; ensuite, nous en commenterons l'interprétation et la reconstitution architecturales proposées par Carandini et son équipe. Nous tenterons en somme d'opérer, plus clairement que dans le rapport du *Bollettino*, un tri entre ce qui paraît établi et ce qui ressortit plutôt au domaine de l'hypothèse. Une telle démarche critique n'est sans doute pas inutile en ce sens qu'elle est susceptible de fournir aux historiens des *primordia* une saine base de discussion.

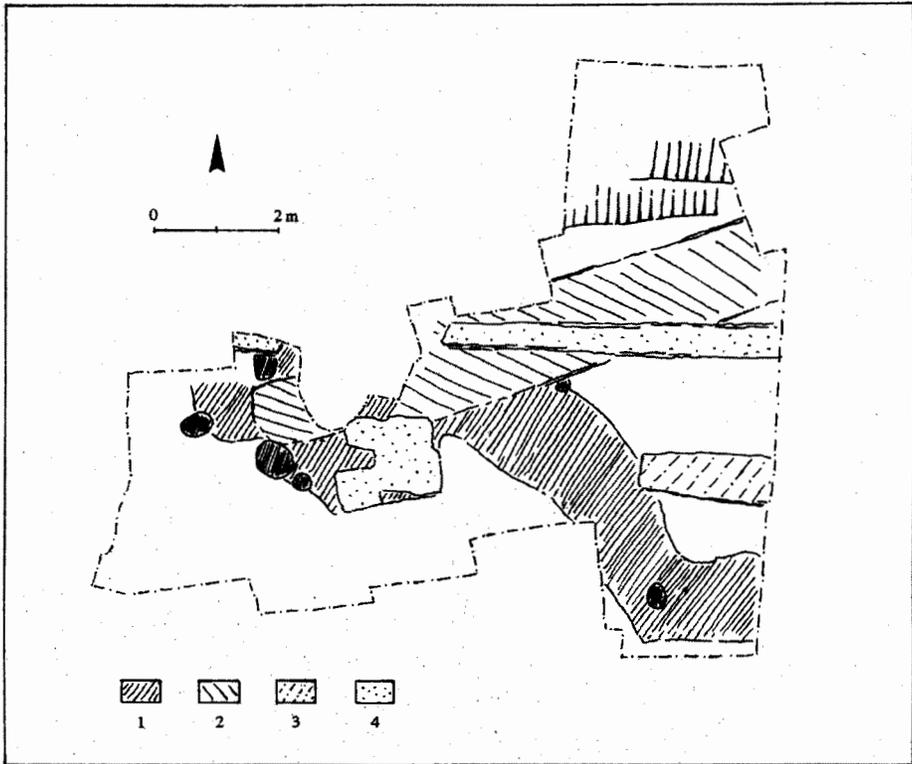


Fig. 2. — Plan schématique des murs des phases 1 à 4.
En foncé, trous de pieu et, en haut à droite, deux fossés successifs.
(D'après *Palatium*, fig. 106, 124, 130 et 136)

¹³ Le matériel sur lequel repose la chronologie est, comme on s'en doute, représenté essentiellement par de la céramique. Pour une revue des pièces significatives, on se reportera à *Palatium*, p. 194-200 (P. Brocato et P. Carafa).

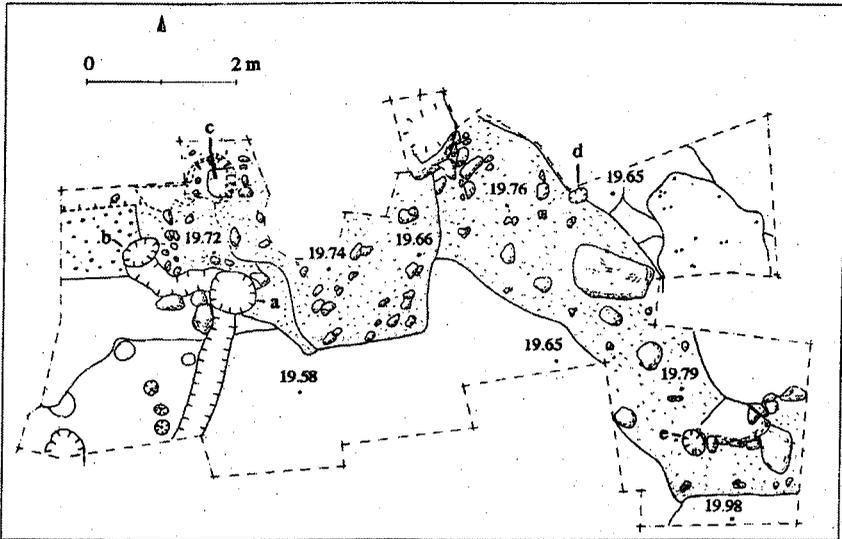


Fig. 4 — Phase 1, massif de terre et de cailloux, et trous de pieu (a-e).
(D'après *Palatium*, fig. 106)

Phase 2 (700-675)¹⁵

Dans un second temps, le massif de cailloux et de terre de la phase 1 fut arasé et le sol fut rehaussé par l'apport de remblais¹⁶. Par-dessus ces remblais fut édifié un mur à double parement en pierre et à noyau d'argile tassée avec des cailloux. Il s'étire obliquement par rapport à un profond fossé entrevu dans l'angle nord-est de la fouille et dont le creusement se rattache, d'après les archéologues italiens, à la même phase 2 (fig. 5).

¹⁵ « La Fase 3. Le seconde mura » : *Palatium*, p. 161-167 (N. Terrenato).

¹⁶ Ces terres recelaient une tombe d'enfant en bas âge (1 à 2 ans) dont les ossements et le mobilier funéraire étaient déposés dans un *dolium* : *Palatium*, p. 148 et 159-160 (N. Terrenato, G. Ricci, P. Brocato).

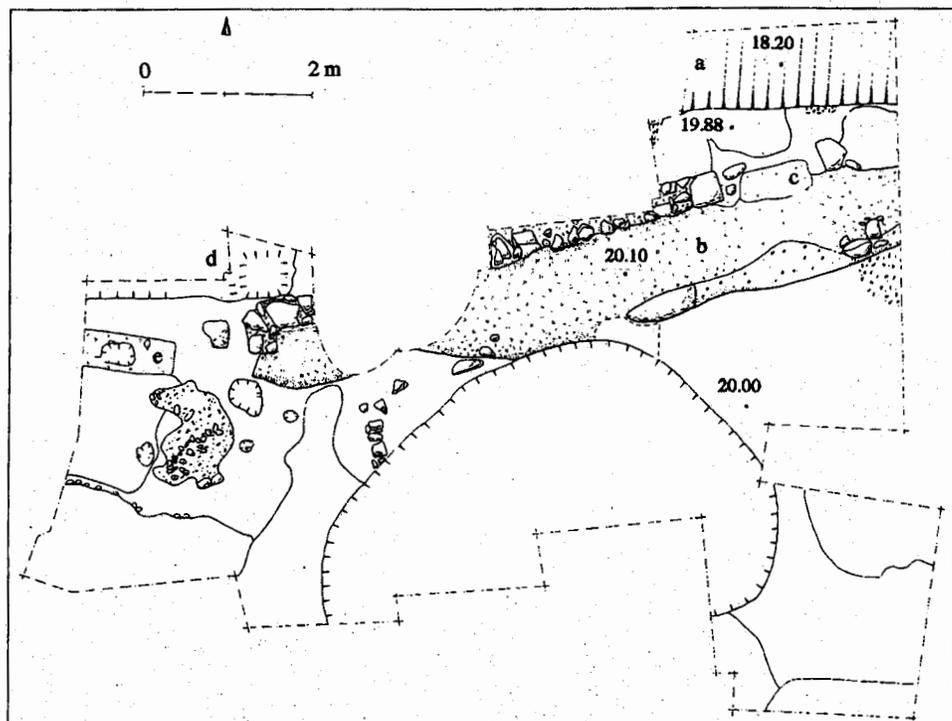


Fig. 5. — Phase 2. (D'après *Palatium*, fig. 124)

a: fossé, b: mur, c: passage dans b, d: fosse et rigole, e: argile jaunâtre

Les vestiges du mur sont fort maigres. Le parement extérieur, épais de 40 cm, est fait de petits blocs et d'éclats de tuf liés avec de l'argile. Il n'est conservé que par intermittence sur une distance de *ca* 10 m (2 tronçons de respectivement 4,95 m et 2,70 m) et avec une élévation de 40 cm max. Dans sa partie est, il présente la trace d'une petite ouverture (larg. 1,40 m) et, à son extrémité ouest, il dessine un coude devant lequel fut trouvée une petite fosse prolongée par une rigole. À l'ouest du coude, aucune trace du mur n'a été relevée, mais seulement une bande d'argile jaunâtre portant une tache brune. Du parement intérieur n'a été trouvé qu'un alignement de quelques cailloux. Le mur, dont l'épaisseur totale ne dépassait pas 1,40 m, était dépourvu de fondations et n'était pas adossé à un remblai ou une levée de terre (*agger*). Aucun reste de briques crues, aucun trou de pieu n'a été relevé en correspondance du mur.

Phase 3 (575-550)¹⁷

Comme lors de la phase 2, cette nouvelle phase voit l'oblitération des structures précédentes et leur recouvrement par une épaisse couche de remblai (0,50 à 0,70 m) sur laquelle fut construit un nouveau mur, une fois encore sans tranchée de fondation. En même temps apparaît un nouveau fossé, quelque peu déplacé vers le nord par rapport au premier fossé (fig. 6).

Le mur n'est connu que par un petit tronçon (long. : 2 m) conservé dans la partie est de l'aire de fouille, avec une orientation parallèle au fossé. Épais de 80 cm max., il se compose de deux assises de parpaings de tuf sommairement équarris (blocs de *ca* 40 cm de haut x 45 à 55 cm de large) et liés avec de la terre mêlée de cailloux. Les joints sont épais. Pas plus que lors de la phase précédente, le mur n'était adossé à un remblai ou une levée de terre.

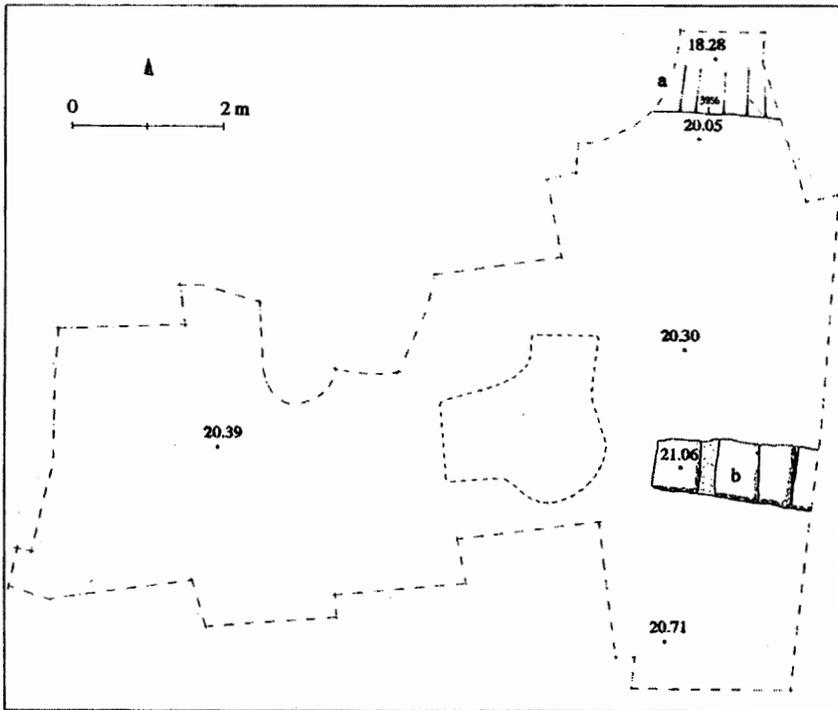


Fig. 6 — Phase 3. (D'après *Palatium*, fig. 130)
a: fossé, b: mur

¹⁷ « La Fase 4. Le terzo muro » : *Palatium*, p. 175-178 (N. Terrenato).

Phase 4 (550-525)¹⁸

Suite à un nivellement épais de 50 cm en moyenne, le mur de la phase 3, dont l'assise inférieure est désormais enfouie, apparaît dans un nouvel environnement. La fouille en a révélé les traces suivantes (fig. 7) : un trou de pieu et quelques blocs de tuf à l'ouest du mur de la phase 3 ; à 1,45 m au nord de ce même mur, un autre mur, plus ou moins parallèle, sans fondation et comptant au max. 2 assises de blocs de tuf irrégulièrement équarris (épaisseur moyenne de ce mur : 50 cm). Plus au nord, le fossé apparaît définitivement comblé.

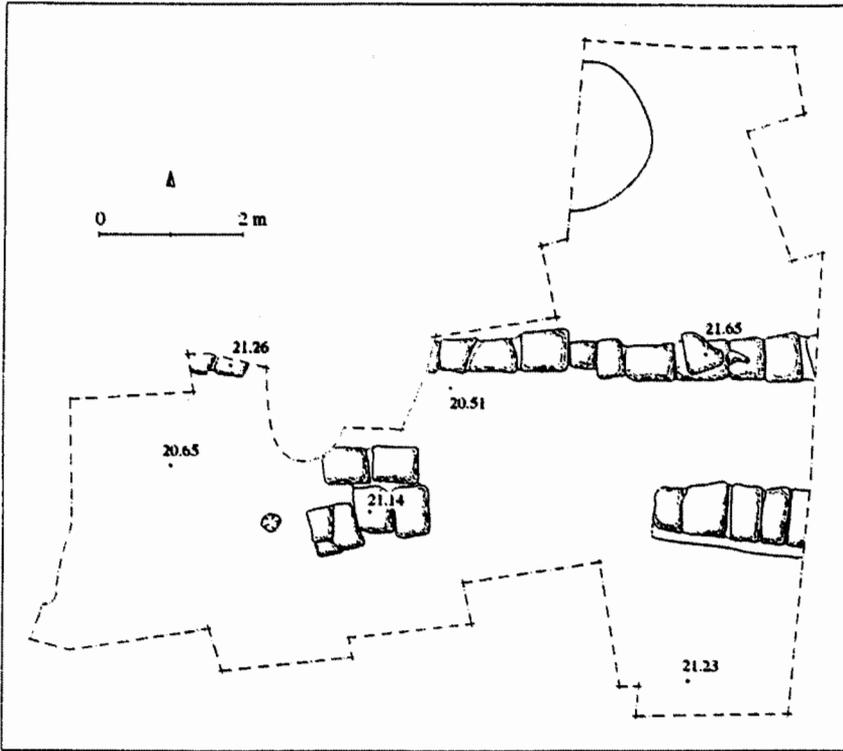


Fig. 7. — Phase 4. (D'après *Palatium*, fig. 136)

¹⁸ « La Fase 5. Le quarte mura » : *Palatium*, p. 181-184 (N. Terrenato).

L'interprétation et la reconstitution architecturales des vestiges

Le massif de terre et de cailloux de la phase 1 ainsi que les murs des 3 phases suivantes sont présentés par les fouilleurs comme les vestiges de fortifications successives. Les arguments avancés en faveur de cette interprétation soulèvent, à vrai dire, un certain nombre de questions. Vu qu'ils s'appuient pour une part les uns sur les autres, au sein de chaque phase et d'une phase à l'autre, il nous a paru indiqué de les passer en revue en suivant l'ordre chronologique inverse des phases. Ceci permettra de départager plus aisément les arguments directement fondés sur des données archéologiques de ceux qui reposent sur une interprétation et ne peuvent donc l'étayer. En ce sens, les reconstitutions graphiques proposées pour chaque phase, bien que très « parlantes », ne sont que des hypothèses. On les considérera comme des instruments de travail à valeur pédagogique. Elles permettent en somme de visualiser des représentations mentales inspirées par les vestiges découverts.

Phases 3 et 4

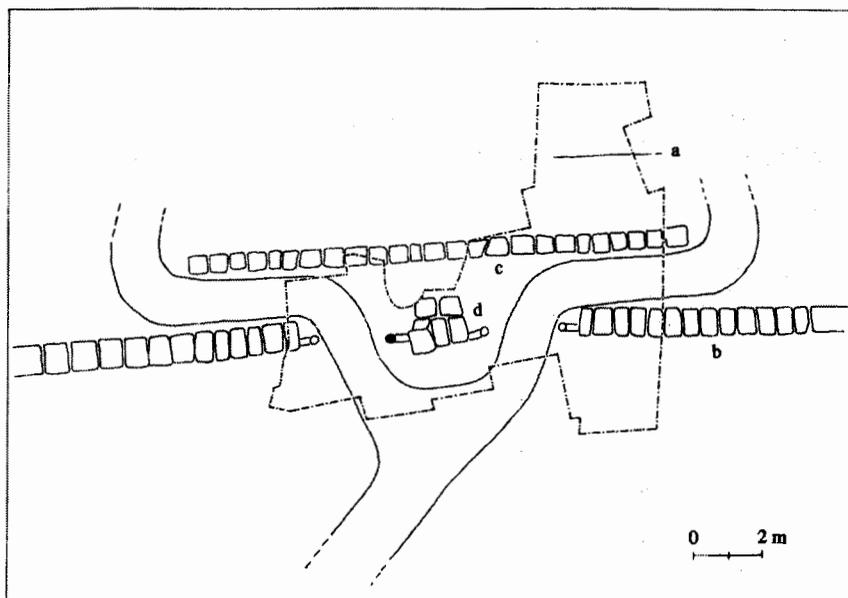


Fig. 8 — Phases 3-4, reconstitution de A. Carandini. (D'après *Tavole*, pl. 42)
 a: limite du fossé comblé, b: mur de la phase 3,
 c-d: mur et pilier central de la porte de la phase 4

Les phases 3 et 4 peuvent être considérées ensemble. En effet, selon le rapport de fouille, la phase 4 ne représente « probablement » qu'un renforcement de la phase précédente par la construction d'un avant-mur destiné à protéger une porte à double passage qui s'ouvrirait dans le rempart proprement dit, formé par le mur mis en place lors de la phase 3 (fig. 8)¹⁹.

Le mur de la phase 4 possède une épaisseur trop réduite pour imaginer qu'il ait jamais atteint une élévation importante, fût-elle partiellement réalisée en argile crue. Ce constat — sur lequel chacun s'accordera — suggère aux archéologues italiens que ce mur « *pourrait être interprété* comme une structure d'extension limitée établie devant la porte, avec une fonction d'avant-mur et comme défense de celle-ci »²⁰. L'hypothèse repose donc sur l'existence d'une porte du rempart qu'il protégerait.

Que penser de cette porte et du rempart ? L'existence d'une porte est en réalité une hypothèse fondée sur la présence des blocs de tuf à l'ouest du mur de la phase 3. Ces blocs sont définis comme les vestiges d'un pilier : « Le pilier rectangulaire [*sic*] représente *probablement* un renforcement de l'enceinte en correspondance d'une porte. La cavité qui se trouve sur son côté ouest, tournée vers le seuil [*sic*], devait *vraisemblablement* accueillir une pièce de bois relative à l'encadrement ou à la fermeture de la porte, dont *pourrait* faire partie également le trou de pieu voisin²¹. » Plus loin : « Dans l'ensemble, l'hypothèse d'une porte (...) *semble suggérée* par une série de détails de construction et *confortée* par la présence de portes bien reconnaissables dans les phases 2 et 3 [*i.e.* nos phases 1 et 2]²². »

La référence à ces deux phases antérieures est — on l'aura compris — essentielle pour asseoir l'hypothèse d'une porte et, par ricochet, celle d'un avant-mur. Nous y viendrons après avoir examiné le mur présenté comme faisant office de rempart lors des phases 3 et 4.

Par référence aux enceintes étrusques et latiales des VI^e-V^e s., le mur se singularise par l'absence de fondations et son épaisseur réduite, limitée à un bloc, éléments inhabituels pour un rempart comme on l'admet d'ailleurs dans le rapport²³. Une épaisseur de 80 cm s'observe en revanche dans les murs de fondation d'habitats archaïques²⁴. Pour un rempart, une telle épaisseur est plausible

¹⁹ *Palatium*, p. 178-182 et p. 184-185 (N. Terrenato) ; *Tavole*, p. 42 (« La ricostruzione di queste fasi è (...) difficile e incerta. ») et pl. 42-45 (A. Carandini).

²⁰ *Palatium*, p. 184. Pour la commodité du lecteur, les longues citations sont ici données en traduction française. Les italiques sont de nous.

²¹ *Ibidem*.

²² *Ibidem*.

²³ *Palatium*, p. 179.

²⁴ Voir, par exemple, à San Giovenale, le mur nord-est la Casa D du Borgo, épais de 1 m à sa base : L. WENDT, *Architettura domestica. Tecnica di costruzione*, dans *Architettura etrusca nel Viterbese. Ricerche svedesi a San Giovenale e Acquarossa 1956-1986*, Roma, 1986, p. 57-58.

pour autant qu'elle ne concerne que la maçonnerie de parement et que cette dernière s'adosse soit à un imposant remblai, soit à un noyau de remplissage dans une structure du type *emplecton* (mur à deux parements et massif interne)²⁵. Or ces deux possibilités, au dire des fouilleurs eux-mêmes, sont exclues dans le cas du mur du Palatin qui serait donc un mur libre²⁶. Mais alors, même en supposant quelques assises de blocs supplémentaires en élévation et par-dessus une maçonnerie en briques crues, ne peut-on raisonnablement douter de la résistance d'un tel mur au choc d'un assaut ? L'objection n'échappe pas aux fouilleurs, qui la contournent en faisant valoir qu'au VI^e s., l'enceinte du Palatin pourrait avoir perdu toute valeur militaire, vu son périmètre très restreint en regard de l'extension de la ville à cette époque²⁷. Le « rempart » n'aurait, en somme, plus qu'une valeur symbolique et commémorative. Si l'on admet cet argument, il faut bien concéder que l'ajout par la suite d'un avant-mur, en somme, d'un obstacle avancé, a quelque chose de paradoxal. On peut en fait se demander dans quelle mesure l'interprétation du mur de la phase 3 ne découle pas tout simplement, comme pour la « porte » de la phase 4, de l'interprétation du mur de la phase 2.

Phase 2

Des maigres vestiges laissés par ce mur, les fouilleurs italiens déduisent l'existence d'un rempart en argile crue à double parement et à socle de pierres, contre lequel s'adossait, intérieurement, une cabane de garde. L'ouverture à l'est correspondrait à une poterne. À l'ouest, en relation avec le coude du mur, s'ouvrirait une porte. La tache brunâtre observée à proximité aurait été laissée par une poutre destinée à bloquer intérieurement la porte en question (fig. 9)²⁸.

²⁵ Pour l'Étrurie, voir les remparts de la première moitié du VI^e s. de Roselle : parement en appareil polygonal, épais de 2,30 à 2,40 m à la base et adossé à des remblais qui s'étendent jusqu'à une dizaine de mètres à l'arrière du mur (R. NAUMANN – F. HILLER, *Rusellae. Vorläufiger Bericht über die Untersuchungen der Jahre 1957 u. 1958*, dans *RM*, 66, 1959, p. 2-15 et 30) ; voir aussi les remparts de la Piazza d'Armi à Véies (VI^e s.) : double parement en appareil rectangulaire et remplissage interne de pierres et de terre, l'épaisseur totale du mur atteignant 1,80 m (P. FONTAINE, *Véies. Les remparts et la porte de la Piazza d'Armi*, dans *MÉFRA*, 105, 1993, 1, p. 221-230). Pour le Latium, on citera les remparts de Lavinium (phase 2 - milieu du VI^e s.), en appareil rectangulaire massif, épais de 1,70 m et adossés, comme à Roselle, à des remblais (M. GUAITOLI, *Le città latine fino al 338 a. C.*, dans *ArchLaz*, VI, 1984, p. 371).

²⁶ *Palatium*, p. 179.

²⁷ *Palatium*, p. 178 et 179 ; *Tavole*, p. 42

²⁸ *Palatium*, p. 167-174 (N. Terrenato) ; *Tavole*, p. 30, pl. 30 à 39 (A. Carandini).

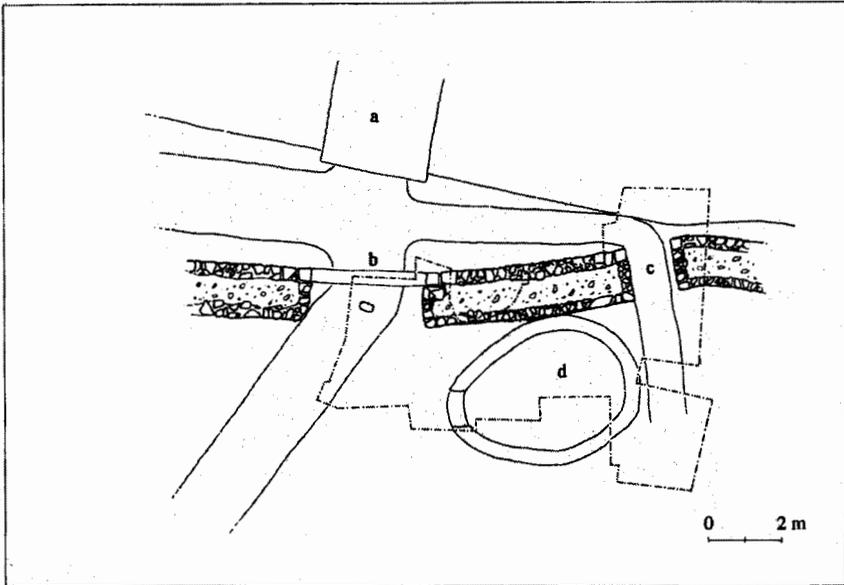


Fig. 9 — Phase 2, reconstitution de A. Carandini. (D'après *Tavole*, pl. 32)
a: pont sur le fossé, b: porte, c: poterne, d: cabane

Considérant d'abord le mur, indépendamment de ses ouvertures supprimées, force est de constater que son interprétation comme rempart se heurte à deux objections techniques : l'épaisseur réduite de la construction et la fragilité de la terre crue — fragilité d'autant plus importante qu'aucun chaînage de bois ne renforçait ni ne soutenait la terre. La hauteur même du mur devait être limitée par son épaisseur à la base. Ainsi que le notent les fouilleurs italiens, un mur en argile crue ne peut en effet guère atteindre une hauteur supérieure au double de son épaisseur²⁹. Que la hauteur ait été suffisante « pour empêcher un homme debout sur un cheval de monter sur le mur »³⁰, n'est pas en soi très rassurant d'un point de vue défensif.

Par ailleurs, si l'absence de fondation n'est, en soi, pas surprenante pour un mur en terre crue ou en briques crues, il est, par contre, étrange que l'empierrement à la base du mur se limite aux parements extérieur et intérieur. La fonction d'un tel empierrement étant d'empêcher les remontées d'humidité, on s'attendrait à ce qu'il forme un socle isolant sur toute la largeur du mur,

²⁹ *Palatium*, p. 169.

³⁰ *Ibidem*.

comme par exemple à Roselle dont les remparts en briques crues du VII^e s. reposent sur une base de cailloux et de pierres plates, formant une semelle large de 1,80 m³¹. Parvenu à ce point, on est en droit de s'interroger sur la structure même du mur de la phase 2 : est-il assuré que les alignement de blocs au nord et, au sud de ceux-ci, la file de quelques cailloux appartiennent à une seule et même construction à double parement ? En tout état de cause, on chercherait vainement un parallèle à ce mur dans les fortifications étrusques et latiales contemporaines³². Par rapport à ces dernières, la typologie du mur de la phase 2 représente « un caso piuttosto anomalo » selon les termes mêmes du rapport italien³³, ce qui devrait inciter à la plus grande réserve...

Si nous considérons, à présent, la petite interruption constatée dans le tronçon est du mur, son interprétation comme un passage ne soulève a priori aucune objection. De là à conclure qu'il s'agit d'une « poterne », il y a un pas que nous ne franchirons pas en raison des incertitudes qui planent sur la fonction du mur que traversait ce passage.

Quant à la porte située par les fouilleurs en relation avec le coude du tronçon ouest, elle n'a pas été trouvée. Elle procède d'une reconstitution fondée sur une double postulat : le coude du mur représenterait un des piédroits du passage, tandis que la petite fosse et la rigole voisines correspondraient aux empreintes laissées par le seuil et un des montants en bois de la porte³⁴. Ce montant vertical aurait été placé dans l'alignement du front extérieur du mur. Une telle reconstitution aboutit, notons-le bien, à imaginer que l'encadrement de la porte aurait été

³¹ NAUMANN – HILLER, *op. cit.* (n. 24), p. 12-14 et 30.

³² En matière de fortifications étrusques, les exemples stratigraphiquement datés du VII^e s. sont rares. Aux remparts en briques crues de Roselle nous ne trouvons à joindre que la muraille récemment découverte près de la porte ouest de Castellina. Épaisse de 3 m, elle se composait de deux parements de blocs bruts et de cailloux liés avec de la terre, et d'un remplissage compact constitué des mêmes matériaux (F. PRAYON – P. FONTAINE, *Lo sviluppo urbanistico del sito etrusco di Castellina del Marangone* [Com. di S. Marinella, prov. Roma]. *Con Appendice : Relazione preliminare sugli scavi eseguiti nell'estate 2001 alla cinta muraria di Castellina del Marangone*, dans *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale : Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti XXIII Conv. Studi Etruschi ed Italic.* [2001] [sous presse]). Dans le Latium prévalent les fortifications à agger, c'est-à-dire constituées d'une grande levée de terre précédée le plus souvent d'un fossé. Ces ouvrages de tradition protohistorique sont connus par de nombreux exemples datés avec plus ou moins de précision entre le VIII^e et le VI^e s. L'agger de Satricum est l'un des plus récents de la série. On a pu dater du VIII^e s. ceux de Acqua Acetosa, Castel di Decima et Ficana. Le second agger d'Ardea (Civitavecchia) paraît dater du VII^e s. ; il opposait un obstacle haut de 16 à 18 m, à compter depuis le fond du fossé jusqu'au sommet de la levée de terre. Les murs de la phase 1 de Lavinium (VII^e s. également) présentent quant à eux une structure analogue à celle de la muraille de Castellina. Pour toutes ces fortifications latiales, on se reportera à la synthèse récente de L. QUILICI, *Le fortificazioni ad aggere nel Lazio antico*, dans *Ocnus*, II, 1994, p. 147-158 (avec bibl. préc.).

³³ *Palatium*, p. 173.

³⁴ *Palatium*, p. 161-162.

placé côté campagne, sans aucune protection. Est-ce imaginable pour une porte d'enceinte ? Les fouilleurs italiens sont bien forcés d'admettre que la lecture des vestiges est « difficile »³⁵, ce qui ne les empêche pas de conclure que ces restes « se rattachent clairement à une porte de grande importance dans l'enceinte. (...) Sa largeur conservée (1,80 m au minimum) concorde bien avec un passage de première importance (...). Cette interprétation *semble ultérieurement confirmée par la précise correspondance topographique avec la porte trouvée dans le mur 1* [= notre phase 1], dont l'importance est entre autres soulignée par la présence d'un bastion »³⁶.

À s'en tenir aux données matérielles et quoi qu'en dise le rapport, peut-on affirmer que la porte de la phase 2 est en soi « bien reconnaissable »³⁷ ? La présence de cette porte, qui devrait étayer l'hypothèse de la porte des phases 3-4, n'est-elle pas, en définitive, elle aussi une reconstruction hypothétique fondée à son tour sur la porte de la phase 1 ?

Phase 1

Dans cette phase, Carandini et son équipe voient les restes d'un rempart de terre et de cailloux compactés, qui, vers l'ouest, dessinait un arc de cercle et se branchait sur les vestiges d'un bastion flanquant une porte. À ce bastion s'adossait intérieurement une cabane (de garde et peut-être aussi de culte) (fig. 10)³⁸. Le fossé devient, dès lors, la tranchée de fondation du mur. Quant aux grosses pierres gisant dans le fossé, « il est (...) probable que ces blocs (...) aient été initialement mis en œuvre pour marquer le tracé de l'enceinte et le site des éventuelles portes ; dans un second temps, après le creusement de la fosse de fondation, on les y aurait fait rouler »³⁹ ; il s'agirait en somme de *termini*⁴⁰. Les objets exhumés de la fosse à l'ouest du massif de terre correspondraient quant à eux à un dépôt rituel lié à la fondation de la porte⁴¹. Enfin, par analogie avec les phases 2 et 3, Carandini imagine, en avant du mur et de la porte, la présence d'un fossé défensif enjambé par un pont.

³⁵ *Palatium*, p. 162.

³⁶ *Palatium*, p. 170.

³⁷ *Palatium*, p. 184.

³⁸ *Palatium*, p. 139-153 (G. Ricci, P. Brocato) ; *Tavole*, p. 22 et pl. 21-28 (A. Carandini).

³⁹ *Palatium*, p. 149 ; même propos dans *Tavole*, p. 22, mais cette fois sur le mode affirmatif et non plus conditionnel.

⁴⁰ *Palatium*, p. 153.

⁴¹ *Palatium*, p. 153-159 (P. Brocato).

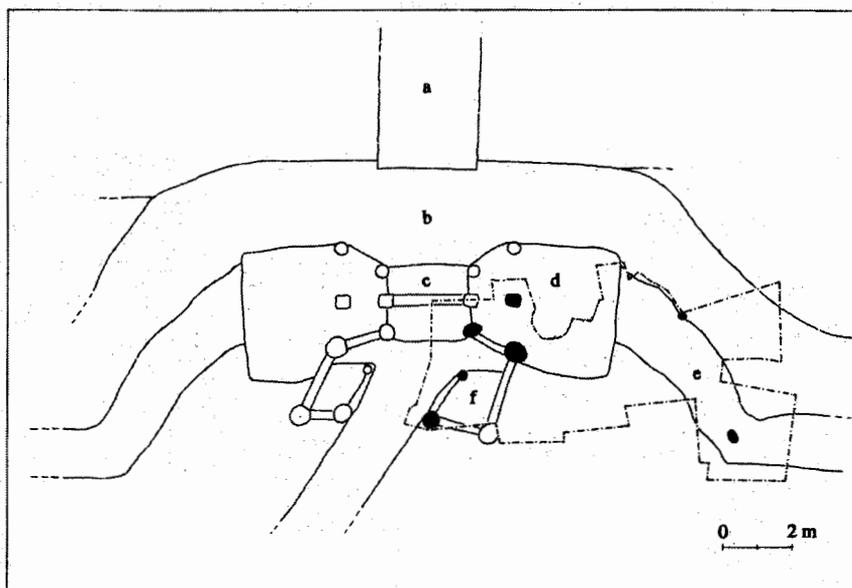


Fig. 10 — Phase 1, reconstitution de A. Carandini. (D'après *Tavole*, pl. 22)
 a: pont sur un fossé, b: chemin, c: porte, d: bastion, e: mur, f: cabane

Dans la logique de cette interprétation, il ne subsisterait de la porte que la moitié du bastion est. À partir de ce demi-bastion, Carandini reconstitue par symétrie orthogonale un bastion entier et, de là, par symétrie orthogonale encore, tout le flanc ouest de la porte. Concernant la technique de construction, les archéologues italiens supposent que l'élévation en terre était renforcée intérieurement par des pieux disposés à distance régulière et éventuellement reliés entre eux par des cordes ou des poutres⁴².

Pour étayer cette interprétation et les reconstitutions qui en découlent, on ne connaît pas, à l'heure actuelle, de parallèles archéologiques en Italie. Faute de mieux, le rapport renvoie donc aux *hillforts* britanniques et aux *oppida* celtiques, en somme à des fortifications qui appartiennent à un contexte géographique bien différent et qui, sous l'angle chronologique, sont généralement postérieures de plusieurs siècles aux vestiges de cette phase 1⁴³. En elle-même, la démarche est intéressante, mais encore faut-il pouvoir produire des exemples présentant des caractéristiques similaires au « rempart » et au « bastion » mis au jour sur le

⁴² *Palatium*, p. 150.

⁴³ *Palatium*, p. 150-153.

Palatin. En l'occurrence, n'était l'usage des mêmes matériaux (terre, pierre, bois) — ce qui est un truisme et ne prouve rien —, les parallèles invoqués ne convainquent pas vraiment.

Au sujet du « rempart », contrairement à ce que l'on observe en Grande-Bretagne ou, sur le continent, en contexte celtique⁴⁴, il manque sur le Palatin un élément essentiel, à savoir de profonds trous de poteaux disposés en ligne (fig. 11). Leur présence seule permettrait d'interpréter la masse de terre et de cailloux comme le noyau d'un mur à simple ou double parement de pieux combinés avec soit des poutres horizontales, soit du clayonnage, soit encore des pierres. Imaginer, pour contourner le problème, que sur le Palatin des pieux étaient fichés à l'intérieur du mur en terre, est une hypothèse surprenante : comment pourraient-ils renforcer le mur alors qu'ils ne seraient enfoncés que de quelques dizaines de cm... dans de la terre ameublie (*i.e.* dans le remblai du fossé « de fondation ») et pas dans le sol dur ? On pourrait encore épingler d'autres éléments qui ne cadrent pas avec un rempart : l'épaisseur insuffisante du « mur », le fait aussi que ce « mur » de terre non seulement ne reposerait pas sur une semelle de pierres, mais en outre serait implanté dans un fossé, véritable piège à humidité.

Le « bastion » et, plus largement, le complexe reconstitué de la porte relèvent quant à eux d'une interprétation extrêmement audacieuse des vestiges mis au jour dans le secteur ouest de la fouille. On observera qu'une telle interprétation aboutit à projeter vers l'extérieur une porte, c'est-à-dire un point faible de la « fortification ». Les « parallèles » trouvés dans les *hillforts* britanniques illustrent, en fait, une disposition exactement inverse et plus conforme aux exigences défensives : le passage est établi entre deux bras de la ligne fortifiée dessinant un retour vers l'intérieur, et la porte même tend à être rejetée au fond du couloir ainsi créé (fig. 12)⁴⁵.

⁴⁴ Voir B. CUNLIFFE, *Iron Age Communities in Britain. An Account of England, Scotland and Wales from the Seventh Century BC until the Roman Conquest*, London, 1974, p. 229-232 (types Ivinghoe Beacon, Hod Hill et Poundbury) ; J. DYER, *Hillforts of England and Wales*, Haverfordwest, 1985², p. 9-10, fig. 7 et pl. 9 et 18 ; F. AUDOUZE – O. BUCHSENSCHUTZ, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Début du II^e millénaire à la fin du I^{er} s. avant J.-C.*, Paris, 1989, p. 110-117.

⁴⁵ CUNLIFFE, *op. cit.* (n. 43), p. 238-250 ; DYER, *op. cit.* (n. 43), p. 16-17 et fig. 11, 17, 19.



Fig. 11. — Rempart du *hillfort* de Moel y Gaer, Rhosesmor. La fouille montre les trous de deux files de poteaux enserrant un massif de pierres et de terre.
(DYER, *Hillforts*, pl. 9)

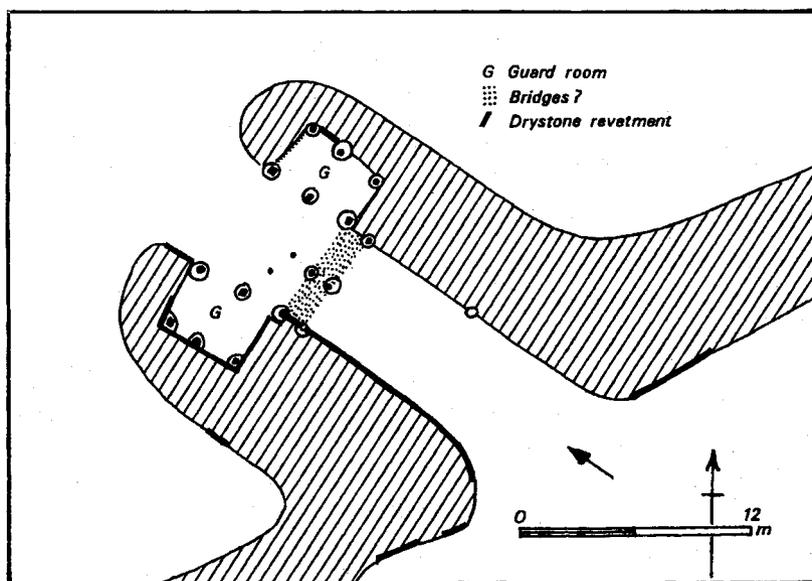


Fig. 12. — *Hillfort* de Titterstone Clee, plan d'une porte.
(DYER, *Hillforts*, pl. 11)

Si les vestiges de la phase 1, comme ceux des autres phases d'ailleurs, sont bel et bien présentés et décrits dans le rapport italien comme ceux d'une fortification, il est à noter que les auteurs s'en justifient plus loin dans le même rapport⁴⁶. Nous n'entrerons pas ici dans le détail d'une argumentation qui, en substance, procède par exclusion : puisqu'il ne pourrait s'agir ni d'un terrassement, ni d'un mur d'habitation, ni d'une digue, ni encore d'un canal de drainage, l'interprétation comme ouvrage fortifié serait « la seule qui ne se heurte pas à des problèmes insurmontables ». La démonstration n'échappe pas à certaines formes de raisonnement circulaire, en particulier quand elle s'appuie sur la présence d'une porte et de bastions. Mais, indépendamment de ce constat, il est sans doute plus important d'y lire que la fortification n'est en définitive qu'une « hypothèse d'interprétation » parmi d'autres⁴⁷. Cette position de repli, pour salutaire qu'elle apparaisse, ne fait cependant que renforcer la perplexité du lecteur confronté par ailleurs à tant d'affirmations et aux développements en tous sens qu'elles génèrent, par une sorte d'effet d'emballage⁴⁸. Des points de vue architectural et fonctionnel, rien, à l'heure actuelle, ne permet de présenter ces murs comme des remparts. Leur implantation même au bas des pentes du Palatin plutôt que sur la hauteur suffit pour éveiller les doutes. Reste le fossé. Quelles que puissent être sa largeur et sa profondeur effectives, un fossé reste un fossé. Ce n'est pas un rempart et sa présence ne transforme pas *ipso facto* en rempart le premier mur trouvé dans son voisinage.

* * *

La conclusion sera sans surprise. À la stratification de vestiges révélés par A. Carandini et son équipe correspond dans le rapport de fouilles un empilement d'hypothèses qui obéissent à une logique interne, fondée moins sur la réalité archéologique que sur la conviction — au sens théologique — d'avoir trouvé l'enceinte de Romulus.

Sans nullement remettre en cause le soin apporté à la fouille, sans dénier la matérialité et l'intérêt des vestiges mis au jour, l'interprétation que l'on en propose demeure bel et bien une construction hypothétique, séduisante certes, mais dont la validité reste à démontrer. Appliquant à l'archéologie le principe de précaution, nous préférons donc, au stade actuel, parler des « murs » plutôt que des « remparts » du Palatin.

⁴⁶ *Palatium*, p. 149 (P. Brocato) et p. 201-202 (N. Terrenato).

⁴⁷ On retrouve ici la mesure et la prudence dont N. Terrenato faisait preuve quelques années plus tôt (voir son article *Murus Romuli*, dans *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, III, Rome, 1996, p. 316-317).

⁴⁸ Et le mouvement ne devrait pas s'arrêter puisqu'on nous annonce déjà que « alcuni indizi (...) permettono di ipotizzare l'esistenza di un ulteriore tratto della fortificazione [= notre phase 1] un poco più a valle, (...) in prossimità del muro di limite occidentale della Casa delle Vestali » et que, par ailleurs, « è venuto alla luce un ampio tratto di mura, facenti parte della medesima cinta [= notre phase 2] » : *Palatium*, p. 149 et 161.